

Lyon, le 25 juillet 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rue de la République : des mobiliers temporaires accompagnent la piétonnisation

Le 21 juin, une étape majeure a été franchie pour Presqu'île à vivre, avec la partie nord de la rue de la République rendue aux piétons. Dès lors, la rue de la République se transforme peu à peu et voit naître de nouveaux usages. Pour accompagner cette transformation, la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon déploient plusieurs interventions temporaires sur l'espace public.



Une évolution progressive de la rue de la République

La Métropole de Lyon et la Ville de Lyon souhaitent faire évoluer la rue de la République de manière progressive, en intégrant une dimension participative et exploratoire au projet. Dès le premier jour, la Métropole de Lyon a accompagné la piétonnisation de la rue de la République par plusieurs interventions, dans le but d'informer et sécuriser les piétons, avec la mise en place de panneaux, de marquages au sol, et de blocs de granit disposés en chicane.

Le projet d'aménagement vise à accompagner la piétonnisation du secteur, 50 ans après la piétonnisation de la partie Sud de la rue de la République. Il s'agit d'apporter de la sécurité et la cohabitation entre les différents modes en présence, et du confort d'usage en réponse aux attentes exprimées par les habitants sur le secteur en mars 2024 lors de la phase de concertation.

Place maintenant à une nouvelle étape durant laquelle les usagers et les habitants deviennent parties prenantes de la transformation de l'espace public, tout en bénéficiant d'ores et déjà de plus de confort avec l'apport d'assises et de végétalisation.

Différentes interventions (mobiliers, création de fosses pour les plantations, marquages au sol) et animations prennent ainsi place dans la rue de la République, en préfiguration du projet futur. Des vagues successives d'évaluations et des modifications progressives de l'aménagement permettront de tirer les bons enseignements de la piétonnisation.

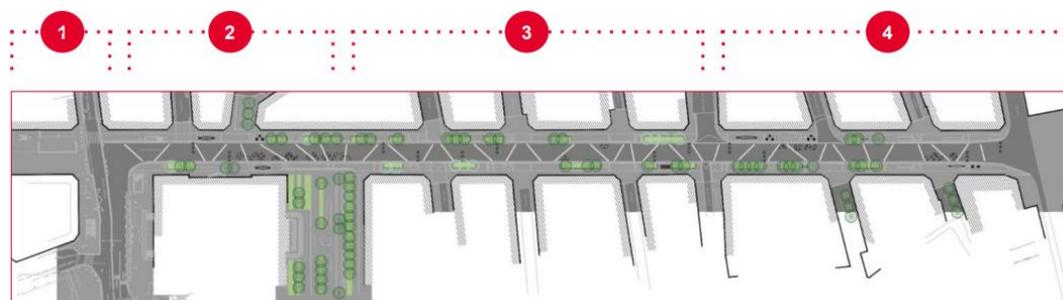
150 mètres linéaires de mobiliers temporaires

Cette semaine, la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon complètent les marquages d'animation au sol et les blocs de granit de sécurisation avec des mobiliers temporaires pour permettre de profiter de cet espace différemment. Au total il y aura près de 150 mètres linéaires d'assises, à la fois sur les trottoirs et sur la chaussée.

Ces mobiliers d'assises prennent plusieurs formes : 41 blocs béton positionnés sous forme d'arcs de cercle constituant des formes d'assises ludiques, 21 chaises Wilmotte avec dossier et accoudoirs, plus adaptées pour les seniors notamment.

Le positionnement des mobiliers a été pensé en concertation avec les services de sécurité dont les pompiers dans le respect des besoins en matière de maintien de l'ordre et de secours des personnes et des bâtiments. Les mobiliers ont été choisis de manière à pouvoir être déplacés facilement aux grès des grands événements de la ville.

Les mobiliers sont mis en place en 2025 selon quatre séquences pour répondre au mieux aux usages et besoins constatés ainsi qu'aux flux de déplacement :



- 1** Place des Cordeliers : **installation de l'exposition Presqu'île-à-Vivre, piétonnisation et apaisement (plots, marquage temporaire)**
- 2** Rue de la Poulallerie, Place de la Bourse à la rue Gentil : **piétonnisation et aménagements (assises, marquage au sol, communication sur abris voyageurs)**
- 3** Rue Gentil à rue Bât d'Argent : **apaisement de la circulation (plots) et aménagements (marquage au sol, assises, communication sur abris voyageurs)**
- 4** Rue Bât d'Argent à la rue Serlin : **piétonnisation (plots) et aménagements (marquage temporaire, assises, marquage au sol, communication sur abris voyageurs)**

À l'automne : place à la végétalisation

La trame végétale va être complétée à la fois en strate haute, avec 25 arbres, et en strate basse (décroutage et plantations de 500 m² d'espaces verts). Ces interventions sont prévues pour octobre - novembre à la période de plantations hivernales. En même temps que ces travaux de végétalisation, deux rampes d'accès PMR seront créées à la hauteur de la place de la Bourse, par l'abaissement des trottoirs, pour améliorer les traversées pour les personnes à mobilité réduite.

Contacts presse

Laetitia LATAPY, Attachée de presse - llatapy@grandlyon.com - Tel. 06 46 18 90 93